

Allianz

Epargne Salariale

CATALOGUE EPARGNE SALARIALE 2025 | MISE À JOUR AOÛT 2025

Document réservé aux conseillers des réseaux de distribution du Groupe Allianz.

Ce catalogue peut être utilisé en clientèle mais ne peut pas être distribué au client final.

Ceci est une communication publicitaire. Veuillez vous référer au prospectus de l'OPCVM et au document d'informations clés pour l'investisseur avant de prendre toute décision finale d'investissement





Sommaire

ACTIONS

	Zone Géographique	Nom	Thème	SRI	SFDR	Capitalisation	Page
	Monde	Allianz Epargne Actions Monde C2 EUR		4	Article 8	Toutes	3
	Zone Euro	Allianz Epargne Actions Solidaire C2 EUR		4	Article 8	Grandes	4
	Zone Euro	Allianz Epargne Durable C2 EUR	Environnemental	4	Article 8	Grandes	5

TAUX

	Zone Géographique	Nom	SRI	SFDR	Catégorie	Sous-catégorie	Page
	Monde	Allianz Epargne Monétaire ISR C EUR	1	Article 8	Monétaire		6
	Europe	Allianz Epargne Obligations Euro C2 EUR	2	Article 8	Agrégat / Autre		7

DIVERSIFIÉS

	Zone Géographique	Nom	SRI	SFDR	Catégorie	Page
	Monde	Allianz Epargne Flexible C2 EUR	2	Article 8	Défensif	8
	Monde	Allianz Epargne Horizon Long Terme C2 EUR	4	Article 8	Offensif	9
	Monde	Allianz Epargne Rendement Reel C2 EUR	3	Article 8	Flexible	10



MONDE

8

FR0014011C88

Allianz Epargne Action Monde - C2 - EUR



PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES

Le Compartiment a pour objectif de gestion de procurer une performance supérieure à celle du marché des actions des principales zones économiques mondiales représenté par l'indice Morgan Stanley Capital International World index (MSCI World) exprimé en euros à hauteur de 50 % et par l'indice Morgan Stanley Capital International EMU à hauteur de 50 %.



Thiebaut de Buyer
Gérant du fonds depuis
10/2024



RAISONS D'INVESTIR

- › Un minimum réglementaire de 20% en actions de PME-ETI (hors indice) - Ces entreprises ont un fort potentiel et reviennent en grâce devant la nécessité de retrouver un dynamisme européen



OPPORTUNITÉS

- › Haut potentiel de rendement des actions à long terme
- › Un accès aux meilleures expertises du marché avec le recours à la multigestion qui est une expertise en allocation reconnue d'Allianz Global Investors avec un processus structuré et efficient



RISQUES

- › Forte volatilité des actions, risque de pertes. La volatilité des parts du Fonds peut être fortement accrue.
- › Possibilité de sous-performance du marché d'actions japonais
- › Une approche durable réduit l'univers d'investissement
- › Participation limitée au potentiel de rendement des titres individuels
- › Absence de garantie de réussite en matière d'analyse des titres individuels et de gestion active
- › Pertes de change possibles face à la devise des investisseurs





ZONE EURO

8

FR0014011C96

Allianz 
Global Investors

Allianz Epargne Action Solidaire - C2 - EUR



RAISONS D'INVESTIR

- › Le fonds vise à surperformer le MSCI EMU tout en consacrant jusqu'à 15% de ses actifs au financement direct de projets solidaires labellisés Finansol
- › Une sélection active d'entreprises européennes affichant un profil social supérieur, grâce à un processus ISR exigeant et des critères sociaux avancés
- › Une double approche : investissement socialement responsable sur les actions cotées et soutien concret à l'économie sociale et solidaire, pour allier performance financière et impact positif



PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES

Le Compartiment a pour objectif de gestion d'obtenir une performance à long terme en investissant majoritairement sur des actions d'entreprises qui satisfont aux critères de développement durable (politique sociale, respect des droits de l'homme, gouvernance d'entreprise, politique environnementale et me comportement de marché) et en titres d'entreprises solidaires de manière direct. La prise en compte de ces critères viendra s'ajouter à celle de critères financiers classiques, tels que la croissance des résultats ou la valorisation des entreprises, dans le but de construire un portefeuille offrant un meilleur couple qualités sociétales / qualités financières possible.



Christophe Hautin
Gérant du fonds depuis
11/2024



OPPORTUNITÉS

- › Haut potentiel de rendement des actions à long terme
- › Investissements ciblés sur le marché des actions France
- › Le fonds se concentre sur les investissements durables et solidaires.
- › Possibilité de gains supplémentaires grâce à une analyse des titres individuels et à une gestion active



RISQUES

- › Forte volatilité des actions, risque de pertes. La volatilité des parts du Fonds peut être fortement accrue.
- › Possibilité de sous-performance du marché d'actions japonais
- › Une approche durable réduit l'univers d'investissement
- › Participation limitée au potentiel de rendement des titres individuels
- › Absence de garantie de réussite en matière d'analyse des titres individuels et de gestion active
- › Pertes de change possibles face à la devise des investisseurs





Allianz Epargne Durable - C2 - EUR



PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES

L'objectif de gestion, en tant qu'OPCVM nourricier, est celui de son maître ALLIANZ VALEURS DURABLES, un fonds labellisé ISR. Rappel de l'objectif de l'OPCVM maître : "obtenir une performance à moyen et long terme en investissant sur des actions d'entreprises qui satisfont aux critères suivants de développement durable : la politique sociale, le respect des droits de l'homme, le gouvernement d'entreprise, la politique environnementale et l'éthique. La prise en compte de ces critères viendra s'ajouter à celle de critères financiers classiques, tels que la croissance des résultats ou la valorisation des entreprises, dans le but de construire un portefeuille offrant un meilleur couple qualités sociétale / qualités financières possible."



Christine Clet-Messadi
Gérante du fonds depuis
06/2002



RAISONS D'INVESTIR

- › L'une des principales stratégies ISR ciblant les actions en Europe
- › Une expertise sur les actions ISR attestée par un historique de performance de plus de 20 ans et portée par une équipe de gestion dédiée
- › Un processus d'investissement fondamental à long terme reposant sur une double analyse, financière et ESG, des entreprises



OPPORTUNITÉS

- › A long terme, potentiel de rendement élevé des actions
- › Evolution vers des entreprises économiquement responsables et durables
- › Engagement ciblé sur les Bourses de la Zone Euro
- › Suivi élargi via différents titres
- › Possibilités de gains supplémentaires grâce à l'analyse des titres et la gestion active



RISQUES

- › Forte probabilité de fluctuation des actions, baisse des cours possible
- › La volatilité (fluctuation) de la valeur des parts peut progresser
- › Risque d'évolution en Bourse plutôt négative dans la Zone Euro
- › Participation limitée sur certains titres potentiels
- › Aucune garantie de réussite en termes de gestion active et analyse des titres





MONDE

8

FR0011964725

Allianz Epargne Monétaire ISR - C - EUR



RAISONS D'INVESTIR

- › Le fonds cherche à générer une performance, nette de frais de gestion, supérieure à ESTR tout en appliquant des critères financiers et extra-financiers « socialement responsables »
- › Allianz Sécuricash SRI obéit à un processus d'investissement solide et éprouvé qui combine une approche fondée sur l'étude des tendances macroéconomiques (topdown) et une analyse financière et extra-financière de l'émetteur (bottom-up)
- › Les titres sont sélectionnés sur la base d'une analyse extra-financière qui obéit à quatre critères principaux : l'environnement, les aspects sociaux, la gouvernance et le respect des droits de l'homme. Elle évalue le titre de manière différente, en identifiant les risques et les facteurs potentiels de destruction de valeur pour l'émetteur que la seule analyse financière ne permettrait pas de détecter



PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES

L'objectif de gestion, en tant qu'OPCVM nourricier, est celui de son maître ALLIANZ SECURICASH SRI, un fonds labellisé ISR. Rappel de l'objectif de l'OPCVM maître: "Offrir, après la prise en compte des frais de gestion, une performance égale à l'indice ESTR capitalisé sur la durée de placement recommandée en ayant recours à des critères financiers et extra financiers (socialement responsables). » En cas de très faible niveau des taux d'intérêt du marché monétaire, le rendement dégagé par l'OPCVM Maître ne suffirait pas à couvrir les frais de gestion et l'OPCVM Maître verrait sa valeur liquidative baisser de manière structurelle. En cas de très faible niveau des taux d'intérêt du marché monétaire, le rendement dégagé par l'OPCVM ne suffirait pas à couvrir les frais de gestion et l'OPCVM verrait sa valeur liquidative baisser de manière structurelle."



Ali Ozenici
Co-gérant du fonds depuis
02/2021



Guillaume Zilliox
Co-gérant du fonds depuis
02/2021



OPPORTUNITÉS

- › Un placement court terme peu risqué qui présente historiquement une faible volatilité et un univers d'investissement de notation minimum A-2 de la Communauté Européenne
- › La sélection de titres du marché monétaire en euros repose sur la prise en compte de critères financiers et socialement responsables
- › La stratégie de gestion a pour but de limiter l'exposition du fonds au risque de taux et au risque de crédit



RISQUES

- › Risque de crédit : si l'émetteur fait défaut, le coupon et/ou le nominal des actifs risque de ne pas être intégralement payé, leur valeur baissant, celle de l'OPC s'en trouve diminuée
- › Risque sectoriel taux : l'univers de taux étant très large, certains segments sont plus volatils que d'autres
- › En cas de très faible niveau des taux d'intérêt du marché monétaire, le rendement dégagé par l'OPCVM ne suffirait pas à couvrir les frais de gestion et celui-ci verrait sa valeur liquidative baisser de manière structurelle



SRI



EUROPE

8

FR0014011AZ8

Allianz Epargne Obligations Euro - C2 - EUR



RAISONS D'INVESTIR

- › Une gestion active et flexible, combinant analyse macroéconomique et sélection rigoureuse des titres, pour rechercher une performance supérieure à l'indice obligataire euro
- › Un processus d'investissement avancé intégrant systématiquement des critères ESG, permettant d'investir de façon responsable tout en diversifiant sur les obligations souveraines, d'entreprises et des marchés émergents.
- › Une équipe expérimentée, soutenue par des outils analytiques propriétaires, avec un historique de surperformance régulière et une gestion rigoureuse du risque



PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES

Le Compartiment a le même objectif de gestion que celui de l'OPCVM Maître (Allianz Advanced Fixed Income Euro). Rappel de l'objectif de gestion de l'OPCVM Maître : L'objectif de gestion de l'OPCVM consiste à obtenir une croissance du capital à long terme supérieure au rendement à long terme des marchés des obligations d'État émises dans la zone euro en euros (EUR), en investissant dans des marchés obligataires mondiaux exposés à l'euro, conformément aux caractéristiques E/S.



Ralf Jülichmanns
Gérant du fonds depuis
03/2025



OPPORTUNITÉS

- › Revenus d'intérêts sur les obligations, opportunités de gains en capital en cas de baisse des taux d'intérêt
- › Potentiel de rendement supplémentaire des obligations d'émetteurs non gouvernementaux
- › Large diversification à travers de nombreux titres
- › Possibilité de rendements supplémentaires grâce à l'analyse d'un seul titre et à la gestion active
- › Couverture de la majeure partie de l'exposition aux devises étrangères



RISQUES

- › Les taux d'intérêt varient, les obligations subissent des baisses de prix en cas de hausse des taux d'intérêt
- › Les obligations d'émetteurs non gouvernementaux présentent un risque plus élevé de volatilité et de perte de capital que les obligations publiques.
- › Participation limitée au potentiel de rendement des titres individuels
- › Le succès de l'analyse d'un titre unique et de la gestion active n'est pas garanti
- › Possibilité d'influence limitée sur les devises





MONDE

8

FR0014011CB5

Allianz Epargne Flexible - C2 - EUR



RAISONS D'INVESTIR

- › Une solution financière "clé en main" et innovante
- › L'accès à des fonds de sociétés de gestion de premier plan
- › La recherche de performance avec un risque maîtrisé à moyen/long terme
- › La flexibilité et la réactivité pour ajuster l'allocation d'actifs en fonction des marchés



PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES

L'objectif de gestion est, en tant qu'OPCVM nourricier, celui de son maître ALLIANZ TEAM. Rappel de l'objectif de l'OPCVM maître : Générer de la performance à travers une répartition flexible des investissements, privilégiant les marchés de taux par rapport aux marchés des actions sur son horizon de placement recommandé. Ces investissements s'effectueront principalement par le biais d'OPC



OPPORTUNITÉS

- › La combinaison unique d'une approche dynamique de convictions, de sélection de fonds et le recours à un modèle quantitatif d'aide à la décision qui vise à tirer profit des tendances positives de marché tout en offrant une résistance en cas de forte baisse des marchés
- › Une approche comportementale permettant de réduire le caractère émotionnel dans la prise de décision de gestion. L'expertise reconnue d'Allianz Global Investors en Multigestion



RISQUES

- › Le FCP sera principalement exposé aux risques suivants : Risque de taux – Risque de crédit – Risque lié au marché actions
- › L'OPCVM n'offrant pas de garantie, il suit des fluctuations de marché pouvant l'amener à ne pas restituer le capital investi



Sandrine Chaudey
Gérante du fonds depuis
04/2007





MONDE

8

FR0014011C70

Allianz Epargne Horizon Long Terme - C2 - EUR



RAISONS D'INVESTIR

- › Une gestion flexible et dynamique, privilégiant les marchés d'actions tout en se diversifiant sur plusieurs classes d'actifs pour rechercher la performance sur le moyen terme
- › Un accès à une large sélection d'OPC français et européens, avec une exposition possible aux petites capitalisations et aux marchés internationaux, pour saisir les opportunités de croissance



PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES

L'objectif de gestion est de générer de la performance sur la durée de placement recommandé à travers une répartition dynamique des investissements, en privilégiant les marchés d'actions par rapport aux marchés de taux. Cette diversification des investissements, qui s'effectuera principalement par le biais d'OPC, permettra de limiter le risque spécifique à chaque classe d'actifs.



OPPORTUNITÉS

- › Un placement « clé en main » répondant à la préparation de la retraite ou la réalisation de projets avec une allocation d'actifs adaptée pour un horizon lointain
- › Un accès aux meilleures expertises du marché avec le recours à la multigestion qui est une expertise en allocation reconnue d'Allianz Global Investors avec un processus structuré et efficient



RISQUES

- › L'OPCVM n'offrant pas de garantie, il suit des fluctuations de marché pouvant l'amener à ne pas restituer le capital investi. Il peut également subir l'impact de l'inflation
- › Risque lié au marché actions - Risque lié à l'investissement dans les petites capitalisations - Risques de taux - Risques de crédit - Impact des produits dérivés - Risque de change - Risque lié à la gestion discrétionnaire



Thiebaut de Buyer
Gérant du fonds depuis
11/2024





MONDE

8

FR0014011ED7

Allianz Epargne Rendement Reel - C2 - EUR



RAISONS D'INVESTIR

- › Une combinaison de 4 classes d'actifs "réels" associés dans un portefeuille
- › Des actifs réels qui peuvent constituer une protection contre l'inflation sur la durée de placement recommandée
- › Une approche de gestion en multigestion



PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES

L'objectif de gestion est, en tant qu'OPCVM nourricier, celui de son maître **ALLIANZ MULTI RENDEMENT REEL**. Rappel de l'objectif de l'OPCVM maître: "recherche, sur le long terme, d'une performance réelle, c'est-à-dire supérieure à l'inflation en investissant sur les marchés de l'or, des matières premières, de l'immobilier et des obligations indexées sur l'inflation."



OPPORTUNITÉS

- › La recherche d'une performance absolue grâce à une combinaison d'actifs réels pour résister à une éventuelle poussée de l'inflation
- › Un fonds qui vous permet de bénéficier des différents cycles économiques grâce à un processus structuré et cohérent de sélection d'OPCVM qui est une expertise reconnue d'Allianz Global Investors en multigestion



RISQUES

- › Le FCP sera principalement exposé aux risques suivants : Risque lié au marché actions - Risque sectoriel / géographique - Risque de change - Impact des produits dérivés - Risque relatif
- › Risque lié au choix des actions individuelles



Thiebaut de Buyer
Gérant du fonds depuis
03/2003



SRI



Toutes les données sont de source Allianz Global Investors au 31/08/2025 (sauf mention contraire).

Grassroots® Research est une division du groupe de sociétés Allianz Global Investors qui effectue des recherches pour des professionnels de la gestion d'actifs. Les données de recherche utilisées pour établir les rapports Grassroots® Research sont fournies par des tiers indépendants. Ces tiers agissent conformément aux lois et règlements applicables et peuvent être rémunérés sur la base de commissions résultant d'opérations effectuées pour le compte d'un client.

© 2007 Morningstar, Inc. Tous droits réservés. Les informations contenues dans le présent document : (1) appartient à Morningstar et/ou ses fournisseurs de contenu et sont protégées par les droits d'auteur (2) ne peuvent pas être reproduites ou diffusées à des tiers ; et (3) ne font l'objet d'aucune garantie quant à leur exactitude, exhaustivité ou actualité. Ni Morningstar ni ses fournisseurs de contenu ne peuvent être tenus responsables d'éventuels dommages ou pertes résultant de l'utilisation de ces informations. La performance passée ne saurait garantir la performance future. Une notation Morningstar est octroyée aux fonds disposant, au sein d'une même catégorie, d'au minimum trois années d'existence. Ces notations reposent sur la performance de long terme pondérée des risques nette des frais de gestion. Les notations Morningstar se présentent sous la forme d'étoiles qui sont octroyées mensuellement : Top 10% : 5 étoiles ; suivants 22,5% : 4 étoiles ; moyens 35% : 3 étoiles ; suivants 22,5% : 2 étoiles ; flop 10% : 1 étoile. Une notation, une note ou un prix n'est pas garanti dans le temps et ne préjuge pas de la performance future. Notations au 30/06/2025

Tout investissement comporte des risques. La valeur et le revenu d'un investissement peuvent diminuer aussi bien qu'augmenter et l'investisseur n'est dès lors pas assuré de récupérer le capital investi. L'investissement dans des instruments dit « fixed income » peuvent exposer l'investisseur à divers risques liés à la solvabilité, aux taux d'intérêt, à la liquidité ainsi qu'à une flexibilité restreinte. L'environnement économique changeant, les conditions de marchés peuvent affecter ces risques et impacter la valeur de votre investissement. En période de hausse des taux d'intérêt nominaux, la valeur des instruments dits de « fixed income » (incluant les positions courtes) devraient diminuer. A l'inverse, durant les périodes de baisse des taux d'intérêt, la valeur de ces instruments devrait augmenter. Le risque de liquidité peut retarder les rachats et retraits. La valeur des actions peut être soumise à une volatilité accrue ou fortement accrue. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Si la devise dans laquelle les performances passées sont présentées n'est pas la devise du pays dans lequel l'investisseur réside, l'investisseur doit savoir que, du fait des fluctuations de taux de change entre les devises, les performances présentées peuvent être inférieures ou supérieures une fois converties dans la devise locale de l'investisseur. La présente communication est exclusivement réservée à des fins d'information et ne constitue pas une offre de vente ou de souscription, ni la base d'un contrat ou d'un engagement de quelque nature que ce soit. Les fonds et les instruments mentionnés ici peuvent ne pas être proposés à la commercialisation dans toutes les juridictions ou pour certaines catégories d'investisseurs. Cette communication peut être diffusée dans les limites de la législation applicable et n'est en particulier pas disponible pour les citoyens et/ou résidents des États-Unis d'Amérique. Les opportunités d'investissement décrites ne prennent pas en compte les objectifs spécifiques d'investissement, la situation financière, les connaissances, l'expérience, ni les besoins spécifiques d'une personne individuelle et ne sont pas garanties. Les avis et opinions exprimés dans la présente communication reflètent le jugement de la société de gestion à la date de publication et sont susceptibles d'être modifiés à tout moment et sans préavis. Certaines des données fournies dans le présent document proviennent de diverses sources et sont réputées correctes et fiables, mais elles n'ont pas été vérifiées de manière indépendante. L'exactitude ou l'exhaustivité de ces données/informations ne sont pas garanties et toute responsabilité en cas de perte directe ou indirecte découlant de leur utilisation est déclinée, sauf en cas de négligence grave ou de faute professionnelle délibérée. Les conditions de toute offre ou contrat sous-jacent, passé, présent ou à venir, sont celles qui prévalent. Afin d'obtenir une copie gratuite du prospectus, des statuts de la société ou des règlements, de la valeur liquidative quotidienne des fonds, des derniers rapports annuels et semestriels et du document d'information clé pour l'investisseur (DICI) en Français, veuillez contacter l'éditeur par email ou par voie postale à l'adresse indiquée ci-dessous ou www.allianzgi-regulatory.eu. Merci de lire attentivement ces documents, les seuls ayant effet à l'égard des tiers, avant d'investir. Ceci est une communication publicitaire éditée par Allianz Global Investors GmbH, www.allianzgi.com, une société à responsabilité limitée enregistrée en Allemagne, dont le siège social se situe Bockenheimer Landstrasse 42-44, 60323 Francfort/M, enregistrée au tribunal local de Francfort/M sous le numéro HRB 9340 et agréée par la Bundesanstalt für Finanzdienstleistungsaufsicht (www.bafin.de). Allianz Global Investors GmbH a constitué une succursale en France, Allianz Global Investors GmbH, Succursale Française, www.allianzgi.fr, partiellement soumise à la réglementation de l'Autorité des Marchés Financiers (www.amf-france.org). Cette communication n'a pas été préparée sur la base des règles applicables prévues pour assurer l'impartialité des recommandations d'investissement ou de stratégies d'investissement et n'est donc pas soumise aux interdictions de traiter avant la publication des dites recommandations. La reproduction, publication ou transmission du contenu, sous quelque forme que ce soit, est interdite; excepté dans les cas d'autorisation express d'Allianz Global Investors GmbH.

ADM4830432